

TRIBUNAL

Recours introduit le 30 mai 2017 — The GB Foods/EUIPO — Yatecomeré (YATEKOMO)

(Affaire T-336/17)

(2017/C 318/17)

Langue de dépôt de la requête: l'espagnol

Parties

Partie requérante: The GB Foods (L'Hospitalet de Llobregat, Espagne) (représentants: M. Buganza González et E. Torner Lasalle, avocates)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Yatecomeré, SL (Ribadumia, Espagne)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Titulaire de la marque litigieuse: partie requérante

Marque litigieuse concernée: marque de l'Union européenne verbale «YATEKOMO» — Marque de l'Union européenne n° 11 703 568

Procédure devant l'EUIPO: procédure de nullité

Décision attaquée: décision de la cinquième chambre de recours de l'EUIPO du 13 mars 2017 dans l'affaire R 1506/2016-5

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- déclarer recevable le présent recours formé contre la décision du 13 mars 2017 (affaire R 1506/2016-5) de la chambre de recours de l'EUIPO et y faire droit en annulant la décision de la chambre de recours de l'EUIPO et en rétablissant et constatant la validité de la marque n° 11 703 568 «YATEKOMO» pour l'ensemble des produits des classes 29 et 30 pour lesquels l'enregistrement avait été initialement demandé;
- déclarer que la marque «YATEKOMO» est notoire;
- ordonner à l'EUIPO de mettre à disposition du Tribunal tous les documents présentés par la requérante qui constituent le dossier pour la procédure d'annulation de la marque «YATEKOMO» traitée par l'EUIPO afin que tous les documents versés au dossier dans cette procédure puissent être analysés;
- condamner l'EUIPO aux dépens conformément à l'article 134 du règlement de procédure du Tribunal.

Moyen invoqué

- La marque «YATEKOMO» n'enfreint pas l'article 8 du règlement n° 207/2009. La marque de l'Union verbale n'est pas en conflit avec la marque espagnole mixte antérieure «ya te comeré el vacío que te llena».
- La notoriété acquise par la marque n° 11 703 568 «YATEKOMO».